

Ville de LA BOUILLE

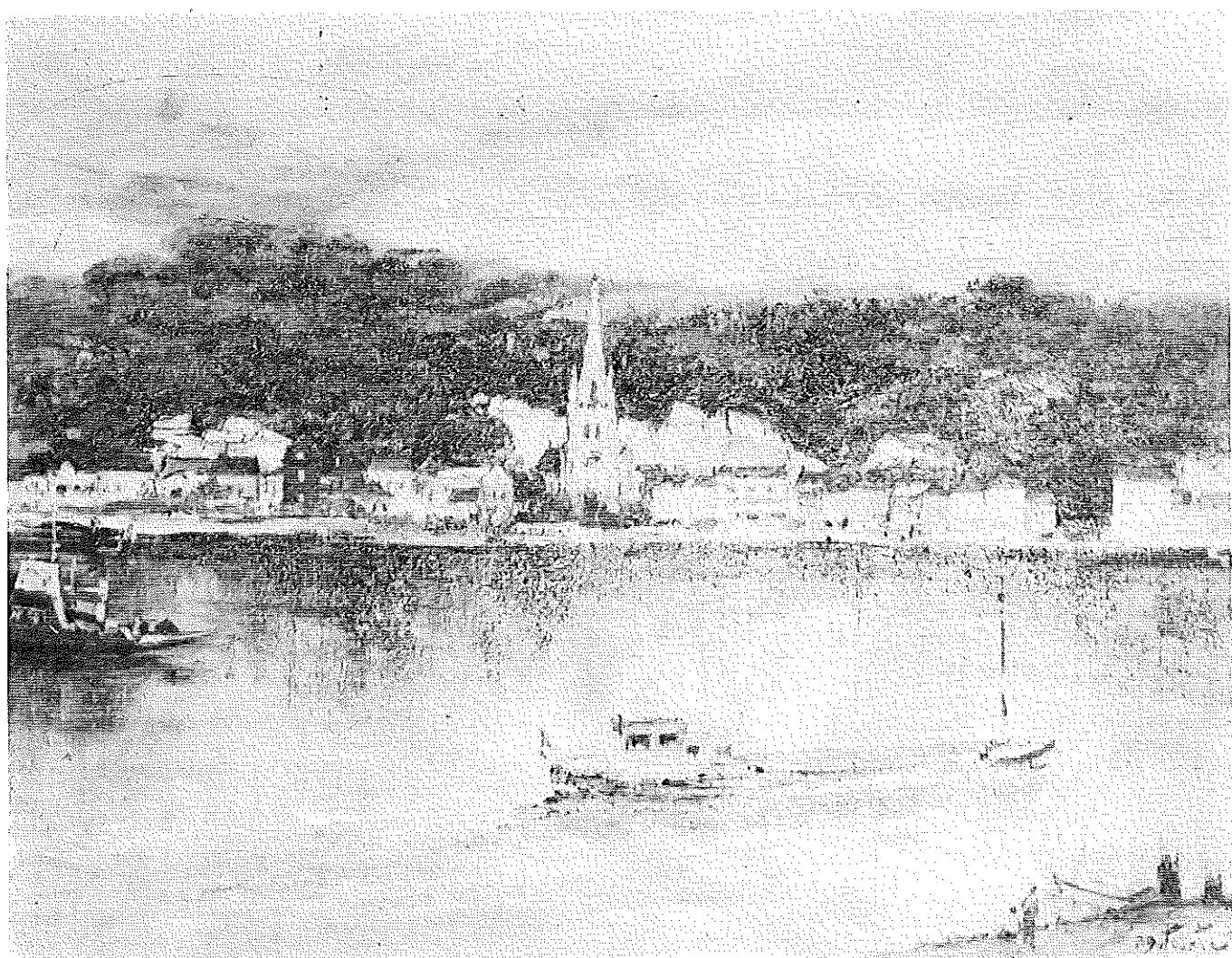
N° 6

Juillet 1978

BULLETIN MUNICIPAL

Le site pittoresque

de La Bouille...



vu par le peintre Duteurtre

depuis la rive droite à Sahurs.

Editorial

Le 6^e numéro du Bulletin Municipal, celui de juin 1978, paraît (presque) à la date prévue.

Je remercie tous les journalistes amateurs qui en ont assuré la réalisation. Je remercie aussi tous les annonceurs, dont la publicité « payante » (au moins dans un sens) permettra d'alléger la charge qu'impose aux finances municipales, la publication de ce bulletin.

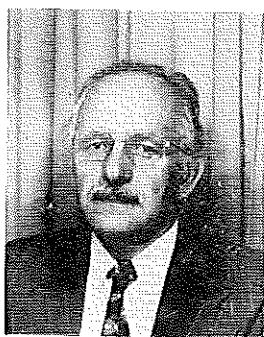
Vous pourrez lire tout d'abord dans ce bulletin, les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal. Bien que ces réunions soient publiques, les décisions restent souvent ignorées de la plupart d'entre vous ; et pourtant elles vous concernent.

Vous pourrez aussi prendre connaissance des projets relatifs à l'aménagement du VRACQ, et des problèmes qu'il pose.

Vous yerez enfin des documents concernant l'histoire de notre commune. L'un d'eux, celui qui raconte les événements de la guerre de 1870 à LA BOUILLE, est plein d'intérêt ; la seconde partie de cette lettre, d'un ancien maire de la commune, que vous lirez plus tard, est encore plus passionnante.

Comme je l'ai dit plusieurs fois, ce bulletin est ouvert à tous (et non pas seulement aux conseillers municipaux). Je souhaiterais que ceux d'entre vous qui ont des souvenirs (ou des problèmes) pouvant intéresser la communauté, nous adressent des textes. Ils seront publiés, et, peu à peu, ce bulletin pourrait devenir, pour nous tous, « une mémoire collective ».

D. CHEVALLIER



vente de tous articles et
accessoires pour fêtes
spectacles
cérémonies

70 05 04

70 05 04

CARNAVAL
33, rue du Bac - 76000 ROUEN
artifices
drapeaux
pavoisements
farces & attrapes
masques & postiches.
décors d'intérieur & d'extérieur
fournitures pour majorettes
fournitures pour mairies & kermesses
location de travestis . . .

ÉTAT CIVIL DU 1^{er} SEMESTRE 1978

NAISSANCES :

CALMUS Dany, 16 Avril 1978
MOGUEN Frédéric, 9 Avril 1978
LE MONIES DE SAGAZAN Alexandre, 24 Février 1978
SCHAPMANN Delphine, 21 Février 1978
TALANDIER Nicolas, 12 Juin 1978

MARIAGES :

Paul HUET et Nadine BERNIÈRES, 15 Avril 1978
Eric SCHAPMANN et Marie-Thérèse MOGUEN, 14 Janvier 1978

DÉCÈS :

VIDAMENT Anne, Veuve LAINÉ, 10 Mars 1978
TRANSCRIPTION DE DÉCÈS :
AUDRIN Eugène, 5 Avril 1978
DUCHESNE Lucien, 5 Juin 1978
PELLETIER Lucienne, Veuve ROUSSEL
PEZE Ernestine, 29 Mai 1978

R. FITTE.

* MEMENTO *

Permanence des Elus :

Lundi : M. DUQUESNE de 18 h à 19 h
Mardi : M. QUESNAY de 18 h à 19 h - Tél. 92.33.44
Jeudi : M. FESSARD de 18 h à 19 h - Tél. 92.31.48
Vendredi : M. le Docteur CHEVALLIER, Maire, à partir de 18 h 30
Tél. 92.30.11
MAIRIE - Tél. 92.30.05 - Ouverture de 14 h à 19 h, les Lundi,
Mardi, Jeudi, Vendredi
GENDARMERIE - GRAND-COURONNE : 68.11.19

P. T. T. - 92.30.00

POMPIERS - Tél. 18

LA BOUILLE - Lieutenant LEFEZ : Tél. 92.30.42

COMPAGNIE DES EAUX - SAUR BOURG-ACHARD :
Tél. 16.32.56.21.17

PERCEPTION - GRAND-COURONNE : Tél. 68.14.71

AMBULANCE - GRAND-COURONNE-NAVARRE : Tél. 68.17.40

SÉCURITÉ SOCIALE - GRAND-COURONNE : Tél. 68.10.66

TAXI - GRAND-COURONNE : Tél. 68.10.94

C. E. S. - PETIT-COURONNE : Tél. 68.13.83

F. DUQUESNE.

Compte-rendu des séances du Conseil Municipal

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1978

L'An mil neuf cent soixante-dix-huit, le trois février, à 21 heures, les Membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Présents : Dr CHEVALLIER, Maire, MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, Adjoints, Mme BERNIÈRES, MM. THOMAS Jean, BOULET, FACQ, CHAPERON, LENOUVEL, LEFEEZ.

Excusés : MM. THOMAS Jean-Jacques et SAINTPÈRE.
Secrétaire de séance : M. FACQ Jean-Pierre.

TRAVAUX A LA MAIRIE

Le Maire soumet au Conseil le devis de M. BOULET concernant les travaux de peinture à effectuer dans la salle, le secrétariat et le hall d'entrée.

Après étude, le Conseil approuve ce devis. D'autre part, le Conseil décide :

- le remplacement des globes par des lustres, pour améliorer l'éclairage ;
- l'achat d'une quarantaine de chaises pour la salle de la Mairie.

URBANISATION DU VRACQ - TERRAIN DU PORT

Le Maire donne lecture à l'Assemblée, d'une lettre de M. JOURDAN relative aux procédures d'acquisition du terrain sur lequel doit être construit le complexe immobilier projeté.

Après délibération, le Conseil souhaite que la Commune reste maître des sols et charge le Maire de prendre contact avec M. JOURDAN pour l'informer de cette décision, et trouver avec lui une solution valable.

CANTINE SCOLAIRE

Le Maire informe le Conseil que le Comité des Parents souhaite l'ouverture d'une cantine à l'école.

Un sondage effectué par le Directeur de l'école auprès des familles, indique qu'une trentaine d'élève fréquenteraient assidûment, cette cantine.

Dans ces conditions, le Conseil Municipal décide d'ouvrir une cantine à l'école, à compter du 15 septembre 1978 et d'utiliser le local scolaire, actuellement libre, qui donne sur la cour de la 3^e classe, sous réserve de son agrément par l'autorité académique.

Le prix du repas sera fixé ultérieurement.

DIVERS

JUMELAGE LA BOUILLE - WHITCHURCH

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion du Comité de Jumelage LA BOUILLE - WHITCHURCH qui s'est déroulé à la Mairie, le 31 janvier.

Les Membres du Comité, réunis en Assemblée Générale, conformément aux statuts, ont procédé à l'élection des Membres du Bureau et du Conseil d'Administration.

Le Maire rappelle que les tâches prochaines de ce Comité sont la réception de la délégation anglaise qui doit venir à LA BOUILLE, fin avril et l'organisation d'un voyage à WHITCHURCH, début juillet.

BULLETIN MUNICIPAL - PUBLICITÉ

Après avoir décidé d'accepter la publicité dans le bulletin municipal, le Conseil établit une liste de Commerçants et d'Entreprises à contacter et fixe la redevance annuelle comme suit :

100 F pour le petit format - 200 F pour le format moyen - 300 F pour le format demi-page - 500 F pour le format page entière.

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 1978

Le vingt-quatre février 1978, à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER.

Présents : Dr CHEVALLIER, Maire, MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, Adjoints, Mme BERNIÈRES, MM. SAINTPÈRE, LENOUVEL, LEFEEZ, CHAPERON, THOMAS Jean.

Absents excusés : MM. FACQ, BOULET, THOMAS Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : Mme BERNIÈRES.

BUDGET PRIMITIF 1978

Le Conseil approuve les propositions de recettes et de dépenses pour 1978, qui s'élèvent à 594 092,03 F pour la section de fonctionnement et à 353 354,54 F pour la section investissement.

Une progression de 10 % a été prévue en ce qui concerne le montant global des rémunérations.

Conformément aux Instructions ministérielles, le taux de majoration des tarifs et redevances de certains services publics a été limité à 6 % par an.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Le Conseil considérant que le tarif des concessions au cimetière n'a pas été augmenté depuis la délibération du 4 juin 1970, décide de modifier ces tarifs ainsi qu'il suit :
Concessions temporaires 15 ans : le m² 120 F ;
Concessions trentenaires : le m² 240 F ;
Concessions cinquantenaires : le m² 480 F ;
Droits de superposition : 48 F.

Ces tarifs seront applicables à compter de la publication de l'arrêté préfectoral.

TARIFS POMPES FUNÈBRES

Le Conseil considérant que les tarifs des Pompes Funèbres n'a pas subi d'augmentation depuis la délibération du 16 mars 1973, décide de modifier comme suit ces tarifs :

FOSSES - Creusement à 1,50 m : 65 F
2 m : 75 F
2,50 m : 105 F
3 m : 140 F

Creusement fosse spéciale pour caveau : 235 F

EXHUMATIONS : tarifs ci-dessus.

FOURGON - Prise en charge : 200 F

Indemnité km : 2 F

PORTEURS - moins de 4 h : 30 F

plus de 4 h : 40 F

Ces tarifs seront applicables à compter de l'arrêté préfectoral.

TAXE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide de modifier ainsi qu'il suit la délibération du 12 mars 1969, fixant le montant de la taxe d'assainissement : 0,50 F par m³ d'eau consommé, au lieu de 0,30 F. Ce tarif sera appliquée en 1978.

DROITS DE TENTES ET TERRASSES

Le Conseil décide de modifier ainsi qu'il suit, la délibération du 14 mars 1975, fixant les droits de voirie : tentes et terrasses, Tentes : 5 F le m², au lieu de 4 F Terrasses : 10 F le m², au lieu de 8 F Ces tarifs seront appliqués pour l'année 1978.

PARTICIPATION DES COMMERCANTS AU RAMASSAGE SUPPLÉMENTAIRE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Conseil décide de modifier ainsi qu'il suit, la délibération du 14 mars 1975, fixant la participation des commerçants au ramassage supplémentaire des ordures ménagères. 35 F par mois, au lieu de 30 F. Ce tarif sera appliquée à compter du 1^{er} janvier 1978.

SÉANCE DU 19 MARS 1978

Le dix-neuf mars 1978, à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal, également convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Présents : Dr CHEVALLIER, Maire, MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, Adjoints, Mme BERNIÈRES, MM. FACQ, SAINTPÈRE, LENOUVEL, LEFEZZ, CHAPERON, THOMAS J., THOMAS Jean-Jacques.

Absent excusé : M. BOULET.

Le Maire rappelle :

1^o - La délibération du 22 octobre 1976 décidant, en vue de l'aménagement d'un espace vert, d'acquérir la maison dite « Maison LANGLOIS » pour la somme de 12 500 F et l'autorisant à signer l'acte de vente établi par Maître JOUSSEAUME, Notaire à BOOS.

2^o - L'arrêté préfectoral du 24 mars 1977, déclarant d'utilité publique d'urgence, ce projet d'acquisition.

3^o - La délibération du 16 décembre 1977,

- Approuvant les devis des travaux,
- Fixant le plan de financement,
- Sollicitant une subvention du Fonds Régional d'Intervention Paysager.

Il soumet au Conseil la lettre du Directeur Départemental de l'Équipement en date du 9 mars 1978, l'informant que le projet relevait des crédits du Ministère de l'Équipement et qu'il avait été retenu pour bénéficier, en 1978, d'une subvention, mais qu'il convenait de l'aménager au bénéfice des enfants en le complétant par quelque mobilier de jeu peu encombrant.

Compte-tenu de la topographie de ce terrain, très en pente, Compte-tenu également de la proximité de l'aire de jeux située sur le terrain de sports comprenant :

un toboggan,

un manège,

une balançoire,

le Maire propose au Conseil d'installer sur le nouvel emplacement :

un bac à sable,

une cage d'écurieuls.

Après avoir délibéré, le Conseil :

APPROUVE le projet,

PREND l'engagement d'ouvrir l'espace vert au public et d'assurer son entretien.

SOLLICITE une subvention du Ministère de l'Équipement.

LES CARS JOFFET

TRANSPORTS PUBLICS VOYAGEURS

BUREAUX GARE ROUTIÈRE ROUEN
et Boulevard Industriel - SOTTEVILLE

Téléphone : (35) 62.09.62

"DANIEL COIFFURE"



PROMOTION HAUTE COIFFURE DE PARIS

LAURÉAT NATIONAL

Coiffures modernes - Brushing

Coiffures uni sexe - Soins Kérastase

Place du Bateau 76530 LA BOUILLE

Tél. : 92.30.79

(avec ou sans rendez-vous)

Le Relais Fleury

A LA RENOMMEE DU BON CIDRE...

BAR — RESTAURANT — ÉPICERIE

Place de la Libération

76530 LA BOUILLE

Tél. : 92.30.23

LIBRAIRIE PAPETERIE SCOLAIRE

Maison DELAMARE

Le Mail — YVETOT

34, rue Saint-Nicolas — ROUEN

SÉANCE DU 13 JUIN 1978

Le treize juin mil neuf cent soixante-dix-huit, à 20 h 30, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence du Docteur CHEVALLIER, Maire.

Présents : Dr CHEVALLIER, Maire, MM. DUQUESNE, QUESNEY, FESSARD, Adjoints, Mme BERNIÈRES, MM. FACQ, BOULET, LENOUVEL, LEFEEZ, CHAPRON, THOMAS J.-J., THOMAS J.

Absent excusé : M. SAINTPÈRE.

AMÉNAGEMENT DU VRACO

Le Maire, après avoir rappelé au Conseil les différentes études relatives à ce problème et fait le point sur les travaux de l'ARETUR et du POS, présente au Conseil les derniers projets concernant l'aménagement de cette zone d'environ 5 hectares, comprise entre la route du Bac et l'allée des Tilleuls. L'ensemble comprendrait environ 150 logements, dont la répartition serait celle qui a été prévue dans le POS : des petits collectifs, des habitations individuelles groupées « en continu » et des habitations individuelles construites sur des parcelles de terrain séparées.

La Commune n'est actuellement propriétaire que d'une partie du terrain concerné par cet aménagement. La réalisation de ce projet est donc liée à l'acquisition de l'autre partie. Les pourparlers entre le Port Autonome et la Commune permettent d'espérer une solution rapide de ce problème foncier.

Le Conseil examine les deux projets immobiliers établis, l'un par M. JOURDAN, et l'autre par M. HAYET. Il souhaiterait :

1^o - connaître le descriptif et le prix approximatif de chacun des types de logement (le prix du terrain tel qu'il est, pouvant actuellement être évalué aux environs de 500 000 à 600 000 F).

2^o - avoir quelques précisions sur les matériaux employés, le style de l'ensemble et l'aspect des façades,

3^o - connaître la durée de l'opération et les phases de son déroulement,

4^o - connaître, si cela est possible, les références du promoteur et de l'architecte chargés de la réalisation,

5^o - savoir quel type de rapports est envisagé entre le promoteur et la Municipalité pendant la réalisation du projet.

CONVENTION LENNUYEUX

Le Maire donne connaissance d'une convention établie entre la Commune et l'Entreprise LENNUYEUX. Cette convention a pour objet le remblaiement, dans les meilleures conditions techniques et esthétiques, des terrains du VRACO.

COURSE DE COTE DE LA BOUILLE

M. FACQ, Président du Comité des Fêtes, fait au Conseil le compte-rendu des divers problèmes soulevés par la course de côte du 25 juin prochain. Il semble que tous les problèmes soient résolus et que la course aura lieu. Mais le Conseil s'étonne qu'il ait été nécessaire de consulter tous les riverains (qui d'ailleurs sont d'accord) pour une course qui ne dure que quelques heures, alors que toute l'année la population entière de LA BOUILLE subit stoïquement le passage des poids lourds,

malgré de nombreuses démarches faites pour trouver une solution à ce problème.

CIRCULATION DES POIDS LOURDS

Le Maire donne connaissance au Conseil d'une lettre du Préfet annonçant la promulgation d'un arrêté préfectoral, réglementant la circulation des poids lourds à la sortie des carrières et dont la mise en vigueur aura pour conséquence de diminuer d'un tiers le trafic des poids lourds dans la Commune. D'autre part, le Conseil souhaite modifier les arrêtés en vigueur et fixer l'heure d'autorisation de circuler des poids lourds à 8 heures le matin, au lieu de 6 heures. Le Conseil charge le Maire d'écrire au Préfet pour l'informer de cette intention.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Maire rappelle la délibération du 3 Février dernier, par laquelle le Conseil décidait l'ouverture d'un restaurant scolaire, à la prochaine rentrée, sous réserve de l'agrément du local par l'autorité académique.

L'Inspecteur Départemental ayant donné son accord pour l'utilisation du local prévu :

Le Conseil après délibération :

- CONFIRME la délibération du 3 Février 1978.
- FIXE le prix du repas à 7 F.
- DÉCIDE l'achat du matériel nécessaire.
- SOLICITE une subvention du Fonds Scolaire, et accepte le préfinancement de la dépense pour l'achat de ce matériel.

SIVOM - MISE EN RECOUVREMENT DU PRODUIT DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil accepte la mise en recouvrement par le Syndicat de la totalité des impositions pour l'année 1978.

BOUCHES D'INCENDIE

A la demande du Lieutenant LEFEEZ, le Conseil étudie le problème des bouches d'incendie défectueuses. La bouche, place du Bateau située dans un regard est continuellement inondée. La bouche, côté Albert-Lambert est inutilisable, car elle est située dans un petit puisard envahi par la boue.

Pour une meilleure utilisation, le Conseil décide de remplacer ces prises par des poteaux d'incendie de 70mm et charge le Maire de demander à la SAUR, un devis pour ces travaux.

PRIX DES ANCIENNES TABLES DE L'ÉCOLE

Le Conseil décide de mettre en vente les anciennes tables de l'école au prix de 150 F l'une.

LOCATION DU GRENIER A SEL

Le Conseil fixe comme suit le nouveau tarif de location de la salle du Grenier à Sel.

250 F la journée pour les personnes domiciliées hors commune.

150 F la journée pour les habitants de LA BOUILLE.

100 F pour une réunion.

R. FITTE.



ALLOPATHIE - HOMÉOPATHIE - ANALYSES
PRODUITS VÉTÉRINAIRES - MUTUELLE
PETIT APPAREILLAGE - ACCESSOIRES

Pharmacie de la Bouille

Rue du Port

Téléphone : 92.30.24

COUVERTURE — CHAUFFAGE
PLOMBERIE — SANITAIRE

Ets Auzanne

Téléphone : 92.32.58

76530 LA BOUILLE

LA BOUILLE - WHITCHURCH

Le jumelage avec WHITCHURCH suit son petit bonhomme de chemin...

En effet, le jumelage annoncé dans le dernier bulletin, a montré, le jour du 1^{er} Mai son premier visage officiel : réception de la délégation restreinte de WHITCHURCH, entretiens sur les mobiles du Comité, sur les possibilités de rencontres qui doivent aller des très jeunes aux aînés, voyages culturels, sportifs, échanges de jeunes ou de familles, beaucoup d'idées ont été lancées, beaucoup de projets ébauchés.



Des représentants des deux délégations pendant leur séance de travail à la mairie de LA BOUILLE

Puis, la charte a été signée par les membres du bureau des Comités de WHITCHURCH et de LA BOUILLE.



Lors de la signature, on remarque de droite à gauche : M. BALTUS, Président du Comité de Jumelage de LA BOUILLE, M. CLAXTON, Président du Comité de Jumelage de WHITCHURCH, M. CHEVALLIER, Maire de LA BOUILLE, M. NOBLE, Chairman de WHITCHURCH, devant le parchemin

Les rapports ont été chaleureux et il restait à faire la même chose en la maison commune de la ville jumelle, pour que soient scellés nos accords. Ceci s'est fait les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet.

La délégation bouillaise souhaitait vivement que le temps d'Oure-Manche ne soit pas à l'image de celui de la Normandie, afin que les membres du Comité de LA BOUILLE ne se montrent pas trop bouleversés à leur arrivée à WHITCHURCH après sept heures de voyage en mer...

Nos vœux pour le voyage aller ont été exaucés, et c'est sous un soleil pâle que nous avons été accueillis par nos hôtes. Un programme judicieusement choisi nous attendait. Après une visite du village, et un passage dans les familles, nous sommes partis pour OXFORD. Nous avons eu la chance d'être guidés par un professeur de français à l'Université de READING, ancien étudiant d'OXFORD, habitant WHITCHURCH. C'est le dimanche matin que la charte du jumelage fut ratifiée en plein air dans un cadre magnifique en présence de nombreux habitants de WHITCHURCH.



Le Docteur CHEVALLIER et Monsieur NOBLE, exprimèrent leur joie et leurs espoirs. Nous avons bu à la santé et longue vie du jumelage nouveau, un vin du pays (mais oui ! on cultive la vigne à WHITCHURCH) et avons rompu le pain de l'amitié.



Avant cela, les deux délégations s'étaient mises d'accord pour réaliser des contacts : il est convenu qu'une équipe de LA BOUILLE se rendra à WHITCHURCH (de football bien entendu) ; il est convenu également que la chorale de WHITCHURCH se rendra à LA BOUILLE au printemps prochain. On envisage également la venue et voire même l'échange de jeunes élèves dans un avenir prochain.

L'après-midi du dimanche, toute la délégation s'est rendue à HENLEY pour assister à des régates de renommée internationale, spectacle qui raviva chez les Bouillais le souvenir des réunions d'autan.

Puis vint le moment de prendre congé. La pluie fine mais tenace était au rendez-vous.

Pour le retour, la traversée fut assez mouvementée ; toutefois, la plupart des Bouillais ont eu le pied marin et c'est dans la joie et la bonne humeur que le voyage s'est achevé.

Il reste aux membres de la délégation, une mission : celle de persuader tous les Bouillais, jeunes et moins jeunes que ce jumelage est l'affaire de tous pour peu que chacun veuille bien se sentir concerné.

Compte rendu :
Mme BERNIÈRES
M. BALTUS

Photos :
M. LEMARIEY

j'installe votre poste propane



JE LIVRE **PRIMAGAZ**

- je branche vos bouteilles
- je contrôle votre installation gratuitement une fois par an.

Butane  **Propane**

Chauffage, Sanitaire, Plomberie
Ets AUZANNE
76530 LA BOUILLE
Tél. 92.32.58

**CHARBONS - FUEL
BUTANE**

M^{ME} A. DELARUE

Rue des Canadiens — **LA BOUILLE**

Téléphone : 92.30.93

TABACS — JOURNAUX — LIBRAIRIE

M^{me} MURCIA

Place du Bateau
76530 LA BOUILLE

Téléphone : 92.31.91

Jean-A. ROUSSAUD

ARTISAN DÉCORATEUR

Rue du Docteur Magalon - **76530 LA BOUILLE**

Tél. : 92.32.11

Tous Travaux de Peinture — Papiers Peints
Revêtements Sols et Murs — Carrelage
Dépôt BUTAGAZ

Fleurs ● Plantes ● Cadeaux ● Souvenirs

GRAINES — VASES — CÉRAMIQUES

ARTICLES FUNÉRAIRES

Lida Lemaitre

1, rue du Port — **76530 LA BOUILLE**

SOCIÉTÉ HAYET

AGGLOMERES

TERRASSEMENTS

PLANCHERS

TOUT-VENANT et MARNE

Rue Louis-Moguen - 76530 MOULINEAUX

Téléphone : (35) 92.31.11

JARDINS DE SEINE

CRÉATIONS

*

ENTRETIENS

*

ELAGAGES

CREDIT JARDIN SOFINAT

76113 SAHURS * Téléphone : 92.75.78

L'Aménagement du VRACQ

L'aménagement du VRACQ est l'objectif prioritaire pour les 5 ans à venir.

C'est le but essentiel du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.).

Il constituait la partie la plus importante des programmes municipaux pour les élections de mars 1977.

Le point de la situation peut être ainsi résumé :

I. - Le P.O.S. est le document officiel de référence

A) Le P.O.S. a été approuvé par 2 Conseils Municipaux :

— d'abord le 3 décembre 1976 : « Le Conseil approuve le P.O.S. à l'unanimité ».

(Présents : Mme ROLLAND, MM. CHEVALLIER, COUSIN, DUQUESNE, DOLPIERRE, CAMIA, AUZANNE, QUESNEY, LENOUVEL, SAGOT).

— Puis le 21 juin 1977 : « Le P.O.S. est approuvé à l'unanimité par la nouvelle assemblée ».

(Présents : Mme BERNIÈRES, MM. CHEVALLIER, DU QUESNE, QUESNEY, FESSARD, SAINTPÈRE, THOMAS, LENOUVEL, CHAPERON, LEFEEZ).

B) Que prévoit le P.O.S. :

Le P.O.S. commence ainsi : « La Commune de LA BOUILLE souhaite pour les années à venir atteindre une population de 1 000 à 1 200 habitants. A terme, l'objectif municipal porte sur un niveau de 1 500 habitants... ».

1 - La zone concerné par l'aménagement est classée zone NA, c'est-à-dire, zone urbanisable à terme.

2 - Les constructions seront faites sous forme d'opération groupée.

3 - Le constructeur prend à sa charge les équipements (perré, routes, eau, électricité, tout-à-l'égout, plantations, etc...).

4 - L'opération devra porter sur une superficie minimum de 2 ha, (ce qui nous oblige à préparer l'aménagement d'emblée pour toute la zone du VRACQ).

5 - Le règlement de la zone UE sera appliqué à cette zone NA, c'est-à-dire :

- habitat mixte (à vendre ou locatif),

- la hauteur maximale est de R + 3, ou 10 mètres au maximum,

- les constructions peuvent être en ordre continu,

- le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) est de 1 pour les parcelles égales ou supérieures à 300 m², de 0,6 dans les autres cas.

C) Les projets déjà élaborés tiennent compte de ce règlement.

Ils présentent des constructions diversifiées : petits collectifs, maisons rapprochées formant une rue ou une place, parcelles séparées. Avec ce règlement, il n'y a pas de crainte qu'il y ait un jour à LA BOUILLE des tours de béton...

D) L'intérêt de la Commune est de construire le maximum de logements dans le cadre du P.O.S.

1 - pour « amortir » le prix du perré et les aménagements

2 - pour accroître la population active, donner à de jeunes ménages la possibilité de s'installer à LA BOUILLE;

3 - pour développer la vie associative,

4 - pour développer le commerce local,

5 - pour permettre, grâce à la taxe locale d'équipement (T.L.E.) de financer, au moins en partie, les aménagements collectifs (salles de fêtes, écoles...).

II. - Problèmes posés par cet aménagement :

1 - Le pipe-line : la présence du pipe-line est une contrainte ; Il détermine la forme du nouveau quartier et fait que tous les projets déjà connus se ressemblent « comme des frères ».

2 - Le site : la protection du site nous oblige à travailler en accord avec l'architecte des monuments historiques.

3 - L'eau : le Syndicat d'adduction d'eau (LA BOUILLE - CAUMONT) a été informé de ce projet.

4 - Les caravanes : une demande a été faite au Port Autonome, pour essayer de trouver un autre terrain ; l'aménagement sera fait en plusieurs phases, gardant le caravaning le plus longtemps possible.

5 - La Maison DANIN : dès que cela deviendra nécessaire, une solution « humaine » devra être trouvée à ce problème ; c'est heureusement le seul cas de ce genre posé par l'aménagement du VRACQ.

6 - Le perré : sa construction doit précéder tout le reste, elle sera réalisée par le promoteur, sous contrôle du Port Autonome, le perré et la zone adjacente seront ensuite rétrocédés à la Commune, une promenade (comme celle du quai réalisée récemment) pourra être construite.

7 - Les écoles : le doublement (ou presque) de la population provoqué par la construction de 150 logements, nous obligera à ouvrir des classes supplémentaires, le P.O.S. a prévu cette extension des locaux scolaires.

III. - La Salle des Fêtes « polyvalente » :

1 - Le 20 décembre 1976, « Le Conseil décide la construction d'une salle polyvalente ».

(Présents : Mme ROLLAND, MM. CHEVALLIER, COUSIN, QUESNEY, AUZANNE, DUQUESNE, SAINTPÈRE, DOLPIERRE, SAGOT, LENOUVEL).

2 - Son financement sera assuré par la T.L.E., des subventions et un emprunt.

3 - Elle sera à la fois, salle de sports, salle des fêtes, cantine et salle de réunion.

4 - Son emplacement : très probablement près du bac, en bordure de la Seine.

5 - Différents projets ont été examinés, mais aucune décision n'a encore été prise dans ce domaine.

IV. - Les projets déjà connus :

1 - Le projet CERCO (pour mémoire) : il a été abandonné pour des raisons propres à la Société CERCO ; il était d'ailleurs un peu prématûr.

2 - Le projet de la SAAR : il reprendrait des études déjà faites par l'ARETUR et augmenterait le prix de revient de l'ensemble.

3 - Le projet HAYET (avec un architecte parisien).

4 - Le projet JOURDAN.

Deux autres architectes (dont M. GOSSE, qui a construit la Mairie de Moulineaux) ont souhaité réaliser cet ensemble immobilier.

Dans ce bulletin est reproduit l'un des projets proposés. Le Conseil Municipal devra, en septembre-octobre, choisir entre ces différentes propositions.

V. - Conclusions :

1 - La réalisation de ce nouveau quartier de LA BOUILLE est liée à la maîtrise des sols ; des travaux ne peuvent commencer qu'après la cession à la Commune, par le Port Autonome, des terrains qui ne sont pas terrains communaux.

2 - Il semble que l'on puisse penser que ce problème foncier sera résolu cette année ; au début de l'année 79 pourrait donc commencer l'urbanisation. Elle durera au moins deux ans (bien qu'un projet affirme que tout sera terminé en un an ; mais il faut être réaliste !)

3 - Avant de choisir un promoteur (et donc un projet), le Conseil Municipal organisera, à la Mairie, une réunion publique, où chacun pourra donner son avis sur cette réalisation qui, étant donné ses proportions par rapport à la Commune, changera nécessairement (en bien, j'espère), la vie de LA BOUILLE.

D. CHEVALLIER.

PEINTURE — PAPIERS PEINTS — VITRERIE
REVÊTEMENT DE SOL — BAZAR — CADEAUX
ARTICLES MÉNAGERS — BRICOLAGE

Droguerie R. COUSIN

Place du Bateau — 76530 LA BOUILLE

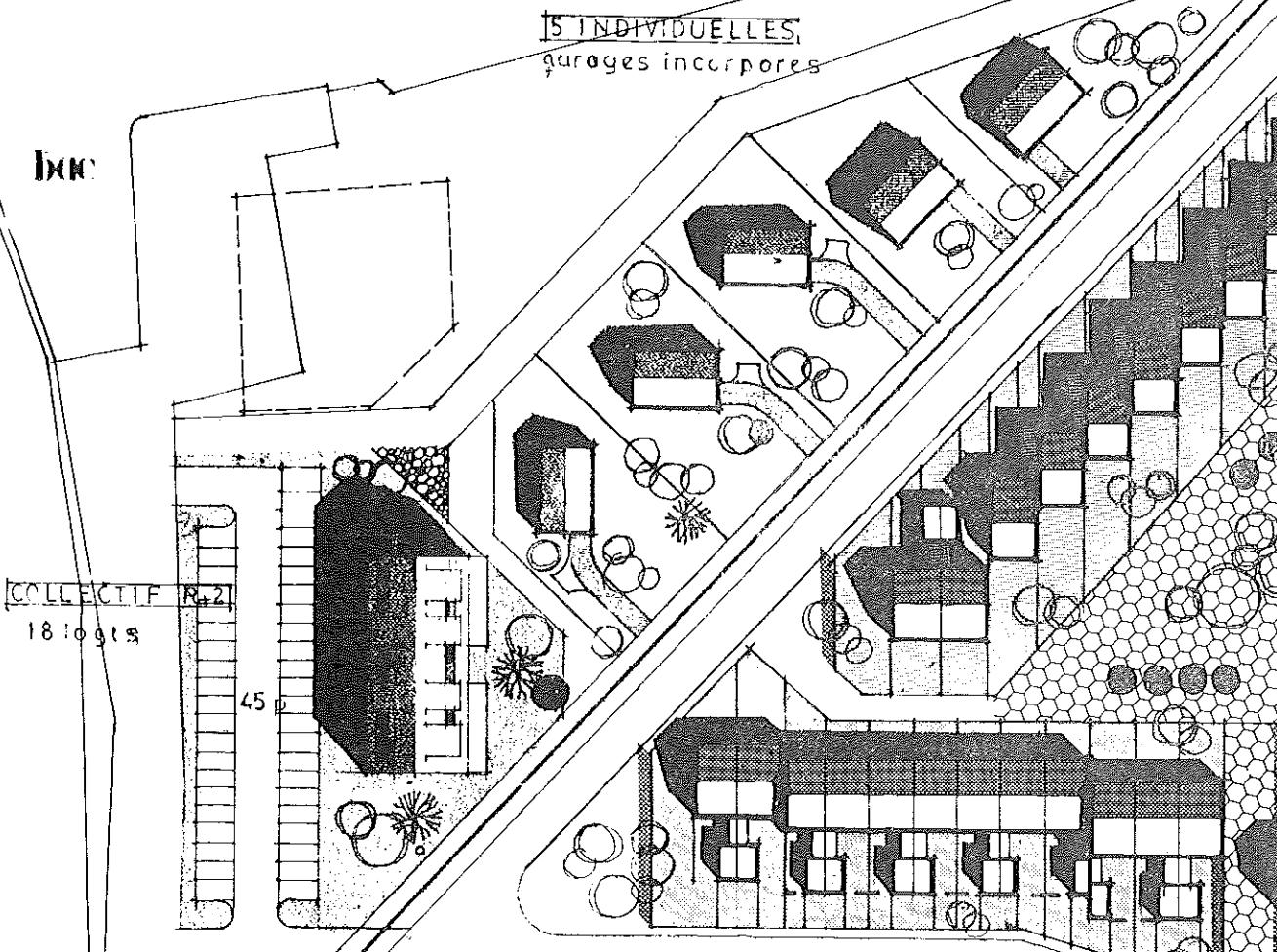
Tél. : (35) 92.30.86

RISTOURNE « TRÈFLE ORANGE »

30 IND
garage

SEINE

LA



[COLLECTIF R+2] 32 logts + 32 garages

C. D.

11° 45°

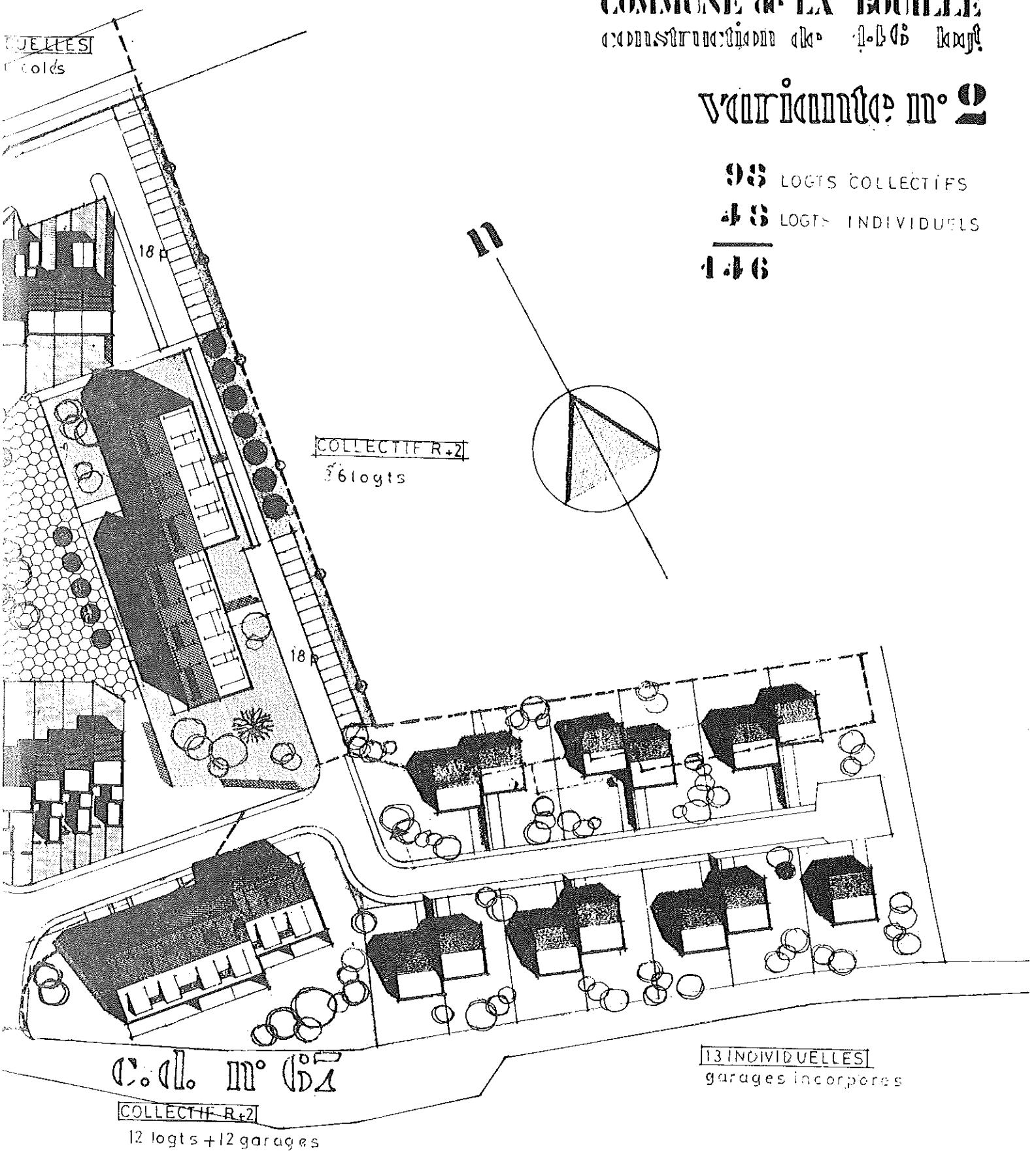
COMMUNE de LA BOUILLE
construction de 1966 jusqu'

VARIANTE N° 2

98 LOGTS COLLECTIFS

48 LOGTS INDIVIDUELS

146



PLAN MASSE
éstat futur

PROGRAMME des FÊTES de LA BOUILLE 1978

SAMEDI 22 JUILLET

12 h 00 — **Salle du Grenier à sel.** - Départ des 24 Heures de LA BOUILLE sur mini-circuit.
17 h 00 — Récital Gilbert BESSIERES.
21 h 00 — Bal.

DIMANCHE 23 JUILLET

10 h 45 — Messe en l'Eglise Sainte-Madeleine avec le concours de l'Harmonie de BOURG-A-CHARD.
12 h 00 — Arrivée des 24 Heures.
A la Mairie - Apéritif offert par la « MAISON BERGER ».
14 h 30 — Au Stade
INTER-VILLAGES - LA BOUILLE - MOULINEAUX.
18 h 00 — A la Mairie
Remise des Prix du Mini-Circuit et Inter-Villages.
Apéritif offert par la « MAISON BERGER ».
21 h 00 — Bal.
23 h 00 — Feu d'artifice tiré en bordure de la Seine.

LUNDI 24 JUILLET

15 h 00 — Jeux pour les enfants de LA BOUILLE.

MARDI 25 JUILLET

21 h 30 — RETRAITE AUX PARAPLUIES

Sur le thème « Les Mois de l'Année ».

Avec la participation des Majorettes et de la Fanfare de LA MAILLERAYE et le patronage de la « MAISON BERGER ».

Après la Retraite : BAL.

Pendant les 4 jours : GRANDE FÊTE FORAINE.

VIE SCOLAIRE

LUNDI 26 JUIN - VOYAGE DE FIN DE FIN D'ANNÉE

Premier objectif : Le Pont de Brotonne

Cet ouvrage de 70 000 tonnes de béton, encore inconnu de la plupart de nos écoliers, est situé, à peu près, à mi-chemin entre LE HAVRE et ROUEN. C'est le nouveau trait d'union entre la Haute et Basse Normandie. Inauguré le 9 juillet 1977, le Pont de Brotonne mesure 1 300 mètres de longueur totale. Il surplombe la Seine à 50 mètres au-dessus des plus hautes eaux. A la différence de Tancarville, qui est un pont suspendu, Brotonne est un pont à haubans avec travée médiane en béton.

Deuxième objectif : Clères

Tout d'abord, le parc zoologique, véritable paradis terrestre où nos jeunes écoliers purent admirer, tour à tour, les grues couronnées, les flamants, les cygnes, les perroquets, les nombreuses variétés d'oiseaux, les kangourous et surtout les singes, toujours comiques, qui obtinrent un beau succès.

Ensuite, le Musée des vieilles voitures

Bien astiquées, racées, élégantes, les voitures de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, firent l'admiration de nos jeunes visiteurs.

Troisième objectif : Le Parc d'Attractions du Bocasse

Là, ce fut la détente. Après un pique-nique dans une des vastes salles mises à la disposition du public, nos écoliers s'égaillèrent, avec empressement, au milieu des toboggans, tonneaux, balançoires et quantité d'autres jeux qui remplissent ce vaste parc de loisirs, où ils passèrent des moments très agréables.

SAMEDI 24 JUIN - DISTRIBUTION DES PRIX

Cette cérémonie traditionnelle qui marque la fin de l'année scolaire, s'est déroulée dans la salle du Grenier à Sel qui s'est avérée, une fois de plus, trop petite pour accueillir les enfants et leurs parents.

En l'absence du Docteur CHEVALLIER, Maire, cette distribution était placée sous la présidence de M. DUQUESNE, 1^{er} Adjoint, entouré de M. QUESNEY, 2nd Adjoint et de nombreux autres Conseillers Municipaux.

Au cours de la première partie récréative, le public apprécia, fort justement, les chants interprétés par les élèves de M. FITTE, et les danses folkloriques exécutées par les élèves de Mme LEMARIEY et de Mme BERNIÈRES.

Ce fut ensuite la remise tant attendue, des livres aux enfants.

A cette occasion, je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu donner leur participation à l'achat des livres de prix.

R. FITTE.

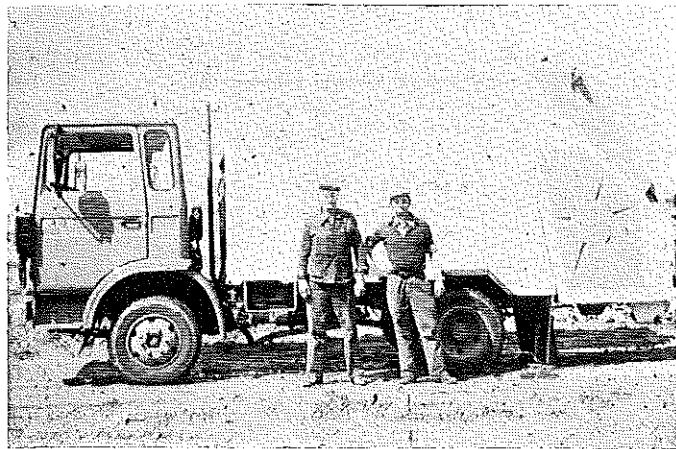


ORDURES MÉNAGÈRES

INFORMATIONS

Quand vous recevrez la feuille jaune de vos impôts locaux, vous aurez la mauvaise surprise de constater que la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères a augmenté de 100 %. La facture sera lourde, et cela à un moment où vous connaissez des difficultés accrues, du fait de la hausse constante du coût de la vie, des salaires insuffisants, du chômage.

Naturellement, vous vous interrogerez sur les raisons d'une telle situation, d'autant que votre commune est dirigée par une Municipalité de Gauche, qui se doit précisément de défendre le droit des intérêts des travailleurs.



NOTRE DEVOIR EST DONC DE VOUS APPORTER DES EXPLICATIONS

HAUSSE DES PRIX : La commune subit comme vous la hausse continue des prix. Son budget, par le jeu de la hausse des prix, se trouve amputée de 10 % cette année.

Dans les années précédentes, cette taxe n'a pas subi comme elle aurait dû malheureusement, la hausse du coût de la vie. Maintenant, pour pouvoir boucler le budget après avoir bien étudié toutes les possibilités pour éviter cette hausse, le Conseil Municipal a donc (à contrecœur) décidé cette augmentation.

Ne pensez surtout pas que c'est l'achat du camion-benne qui est la cause de cette hausse. Voici pour vous enlever ce doute, des explications sur les dépenses en 1977, sans le camion

de la commune pour le ramassage des ordures ménagères.	
Enlèvement des ordures ménagères par l'Entreprise HAYET de Moulineaux, le lundi et vendredi (avec deux employés communaux de La Bouille) (1)....	27 812,40
Enlèvement des ordures ménagères par la ville de Grand-Couronne, le mercredi après-midi pour les commerçants de la commune (2).....	5 978,70
Participation de la commune pour la destruction des ordures ménagères.....	
16 700,00	
TOTAL.....	50 490,10

Cette somme aurait subi la hausse du coût de la vie dans les années à venir.

Dépenses ordures ménagères.....	50 490,10
Recettes ordures ménagères.....	24 000,00

DIFFÉRENCE (en perte).....	26 490,10
----------------------------	-----------

Le budget de la commune ne peut absorber cette différence. Les frais pour les ordures ménagères doivent être entièrement à la charge des habitants.

1 - Le salaire des employés communaux n'est pas compris dans cette somme pour le ramassage.

2 - Taxe supplémentaire payée par les commerçants.
Dépenses pour l'année 1978 avec le camion-benne de la commune.

Montant de l'emprunt : 160 000 F, remboursable en cinq ans pour l'achat du camion et de la benne.	
Remboursement par annuité.....	40 073,03
Participation de la commune pour la destruction des ordures ménagères	14 696,00
TOTAL.....	54 796,03

Dans cette somme n'est pas compris le salaire des employés communaux pour le ramassage, le carburant, les frais d'entretien et d'assurance du camion-benne.

Faisons un petit calcul rapide. Frais de ramassage de l'Entreprise HAYET plus Grand-Couronne :
 $27\,812,40 + 5\,978,70 = 33\,791,10 \text{ F}$

1 - La logique explique que dans cinq ans, le camion-benne doit être amorti.

2 - Le travail des employés communaux est moins dur, et plus propre.

Jean-Pierre FESSARD.

ANNE-MARIE
COIFFURE

Rue des Canadiens
76530 LA BOUILLE

Téléphone : 92.32.67

BOUCHERIE
CHARCUTERIE — VOLAILLES

R. PRÉVOST

76530 LA BOUILLE

Téléphone : 92.30.30

ENTREPRISE de MENUISERIE

CHARPENTE

JEAN BRITT

76530 LA BOUILLE

RESTAURANT — SALON DE THÉ — BAR
LA MAISON BLANCHE

Ph. ROZADA

Au bord de la Seine

76530 LA BOUILLE

Téléphone : 92.30.53

(Fermé le Lundi et le Dimanche soir)

CIRCULATION des POIDS LOURDS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

P R É F E C T U R E D E L A S E I N E - M A R I T I M E

Rouen, le 26 Mai 1978

DIRECTION
DE LA RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE
ET DE L'ENVIRONNEMENT
2^e Bureau
Circulation

Le PRÉFET de la RÉGION de HAUTE-NORMANDIE
PRÉFET de la SEINE-MARITIME

à

Monsieur le MAIRE de la BOUILLE

OBJET : Circulation des poids lourds sur le territoire de votre commune.

Par lettre en date du 28 avril 1978, vous m'avez indiqué que vous étiez favorable au projet d'interdiction de la circulation des véhicules de fort tonnage sur le CD 265.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai demandé à M. le Directeur Départemental de l'Equipment, de me faire parvenir un projet d'arrêté en ce sens.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des dispositions qui seront prises dans cette affaire.

Par ailleurs, vous voudrez bien trouver, sous ce pli, à toutes fins utiles, la liste des sociétés autorisées à exploiter des carrières dans la boucle d'ANNEVILLE-AMBOURVILLE.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Direction :
Pierre JUP.

Concours des maisons et villages fleuris

Dans notre dernier bulletin, nous avions omis de signaler le nom des heureux lauréats du Concours des Maisons Fleuries 1977.

M. CHAPERON R., pour la 3^e catégorie (terrasses) ;

M. JOLY Jean, pour la 4^e catégorie (fenêtres ou murs) ;

M. ROZADA, pour la 6^e catégorie (hôtels-restaurants).

Cette année encore, les habitants de LA BOUILLE ont fait un sérieux effort. Malgré le temps maussade, nous constatons un grand fleurissement de fenêtres et balcons.

Le jury départemental doit passer au cours de la deuxième quinzaine de juillet, pour sélectionner les maisons dans chaque catégorie.

CHARBONS FUEL

Bières - Eaux Minérales

G. SAGOT

Rue de la République
76530 LA BOUILLE

Téléphone : (35) 92.30.31

SPORTS A.S.B.M.

L'Assemblée Générale de l'A.S.B.M. a eu lieu comme chaque année au mois de juin. Les trois sections représentées ont fait le point de la saison passée, ou en cours (pour la pétanque) et discuté des problèmes pour la saison prochaine.

A noter aucun changement dans les bureaux dirigeants.

La section pétanque compte maintenant 58 licenciés dont quelques jeunes espoirs et espère organiser la saison prochaine à LA BOUILLE, 1 qualificatif pour le championnat de France. Les responsables de LA BOUILLE sont MM. JOLY et DECHAVANNE, Président M. DIEUDRE.

La section tennis de table toujours dirigée par M. CARON (Moulineaux) compte 15 licenciés dont beaucoup de jeunes, les gros problèmes sont le manque de dirigeant-adulte et également le manque de place, ce sport ne se pratique qu'en salle.

La section football (MM. SAGOT, DORÉE, FITTE, etc...). Résultats dans l'ensemble très satisfaisants.

1^{re} A - 2^e DIVISION

1^{er} BIHOREL 62 pts, 2^e A.S.B.M. 60 pts.

Encore une fois, l'équipe fanion manque la montée automatique de peu, mais l'espoir demeure et son tour arrivera bien un jour.

1^{re} B - 4^e DIVISION

1^{er} A.S.B.M. 64 pts, 2^e Saint-Martin-de-Boscherville 62 pts.

L'équipe réserve remonte donc en 3^e division après une très bonne saison. Le renfort de quelques jeunes ne sera pas négligeable pour que cette équipe se maintienne cette fois.

JUNIORS - 2^c DIVISION

1^{er} Pont-Saint-Pierre 47 pts, 2^e Pont-de-l'Arche 45 pts, 3^e Bihere 44 pts, 9^e A.S.B.M. 28 pts.

L'équipe juniors redescend en 3^e division après une très mauvaise saison.

GARAGE DU BAC



RENAULT

**bernard
belloncle**

MÉCANIQUE — TOLERIE — PEINTURE

SERVICE DÉPANNAGE

76530 LA BOUILLE

Téléphone : (35) 92.30.06

HOTEL BELLEVUE

RESTAURANT — BAR — THÉ

(Changement de Propriétaire)

Vue splendide sur la Seine 18 km de Rouen

LA BOUILLE 76530 GRAND-COURONNE

Téléphone : 92.30.57

Spécialités maison

Repas d'affaires — Banquets — Cérémonies
Restaurant fermé le Vendredi

CADETS A - 2^e DIVISION

1^{er} F.A.S.A. Elbeuf 44 pts, 2^e R.C. Caudebec 45 pts, 3^e A.S.B.M. 44 pts, 4^e C.S. Andelys 44 pts.

Très bon comportement de cette équipe qui venait d'accéder à la 2^e division.

CADETS B - 3^e DIVISION

1^{er} S.P.O. Rouen 49 pts, 2^e U.S.M. Stéphanaise 46 pts 3^e A.C. Levillain 42 pts, 8^e A.S.B.M. 28 pts.

Saison difficile de cette équipe dont l'effectif dépendait bien sûr, des Cadets 1.

MINIMES A - 3^e DIVISION

1^{er} A.S.B.M. 49 pts, 2^e C.O.S. Couronne 49 pts.

Cette équipe gagnant son championnat, montera pour la saison prochaine en 2^e division.

MINIMES B - 4^e DIVISION

1^{er} Val-de-la-Haye 61 pts, 2^e A.S.B.M. 56 pts,

Cette équipe ne sera pas engagée en championnat la saison prochaine par manque d'effectif.

PUPILLES 1^{re} DIVISION A 11

1^{er} U.S. Quevilly 49 pts, 2^e F.C. Rouen 47 pts, 10^e A.S.B.M. 19 pts.

Tâche difficile pour cette équipe qui rencontrait toutes les meilleures.

Egalement par manque d'effectif, la saison prochaine cette équipe sera engagée en championnat à 7.

POUSSINS

Les poussins sont allés jusqu'à la finale des seconds et ont passé 2 tours en coupe de Normandie.

Pour la saison prochaine, voici les âges pour chaque catégorie.

Nés entre le 1-8-59 et le 31-7-62 : Juniors

- » » 1-8-62 et le 31-7-64 : Cadets
- » » 1-8-64 et le 31-7-66 : Minimes
- » » 1-8-66 et le 31-7-68 : Pupilles
- » » 1-8-68 et le 31-7-71 : Poussins

Les enfants nés en 1970 peuvent être inscrits pour l'école de football en septembre.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Seniors-Juniors : Jeudi 17 Août 18 heures.

Jeunes : Jeudi 14 Septembre.

DERNIÈRE MINUTE

Par suite de l'abandon de l'U.S. Quevilly, l'équipe 1^{re} accède à la 1^{re} Division.

F. DUQUESNE.

ASSOCIATION

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Le Bureau fait savoir à tous ses adhérents que la Réunion Générale aura lieu en Septembre, un dimanche matin. Une convocation vous sera remise en temps voulu.

Pour ceux qui ne font pas encore parti de notre Association et qui le désireraient, sont conviés à le faire savoir auprès de M. COUSIN Roland, Place du Bateau, Vice-Président qui leur remettra une adhésion.

Le Bureau.

Président d'Honneur : Docteur CHEVALLIER, Maire ;

Président : M. RIVIÈRE Marcel ;

Vice-Président : M. COUSIN Roland ;

Trésorier : M. TURMEL Yves ;

Trésorier Adjoint : M. BRULIN Roger ;

Secrétaire : M. FITTE Roger ;

Secrétaire Adjoint : M. BOUTEILLER Jean-Luc.

J.-M. TALANDIER

ÉPICERIE FINE

VINS NICOLAS

LIVRAISON A DOMICILE

Téléphone : 92.30.78

LA BOUILLE

J. ALLAIN

« BIJOU BAR »

76530 LA BOUILLE

Fermé le Mercredi

Repas d'affaires

Cuisine soignée

BAR — RESTAURANT

Hôtel de la Poste

D. BETOURNÉ

Son cadre en bord de Seine

Tél. : (35) 92.33.07

76530 LA BOUILLE

Michel COURSEAUX

CHARCUTERIE

Rue du Docteur Magalon

76530 LA BOUILLE

La Guerre de 1870-1871 à La Bouille

Lettre de M. DRAPEAU, Notaire,
Ancien Maire de LA BOUILLE,
adressée à Hector MALOT,
le 30-11-1871.
(Cette lettre nous a été communiquée
par M. Jean THOMAS).

Monsieur,

Vous me demandez quelques détails sur les faits de la guerre des Prussiens à La Bouille et Moulineaux ; voici ce que j'en sais. Nous ne connaissons pas encore le désastre de Bucy et la prochaine arrivée de l'ennemi à Rouen, lorsqu'on me signala l'arrivée d'éclaireurs à la Maison Brûlée. Le douanier qui apporta cette nouvelle à La Bouille les avait pris pour des Prussiens : « Les Uhlans sont en haut de la côte » criait-il, et tout le monde de courir et de s'armer pendant que les timides et les femmes se sauvaient vers Caumont. Un instant après, on m'apprenait que c'était M. Estancelin et la tête de l'armée française qui était arrivée, se dirigeant vers Pont-Audemer ; et, en effet, la passée des mobiles et mobilisés s'effectua toute la journée et le lendemain, soit à pied, soit en voiture, soit en bateau, mais une retraite effrénée et dont il serait difficile de se rendre compte à qui ne l'a pas vue. Nos gardes nationaux s'étaient rendus en armes en haut de la côte, croyant avoir à y soutenir l'honneur du nom Français, mais le seul ordre qu'ils reçurent de M. Estancelin, leur Général, fut de rentrer chez eux, « de cacher leurs armes et leurs uniformes ou au moins d'en ôter les bandes et passe-pois rouges, afin de n'en rien conserver de ce qui eut pu les faire passer pour des militaires ou gardes nationaux. La Bouille logea cette nuit-là une partie des traînards de l'armée que je fis partir le lendemain de bon matin.

Pendant la retraite nous avions entendu la cannonade et le combat que soutint aux environs de Rouen la partie de l'armée française qui faisait retraite sur Le Havre par le Pays de Caux, et qui avait pour but d'aider à la retraite en retardant un peu la marche de l'ennemi qui, quelques jours après, passait aussi en haut de la côte de La Bouille, poursuivant les Français jusqu'à près de Honfleur, où il fut arrêté dans une ravine par les francs-tireurs qui leurs firent éprouver des pertes assez sérieuses pour les contraindre à se replier sur Rouen et à concentrer leurs forces. L'ennemi s'établit sur la rive gauche de la Seine à Grand-Couronne, où la ville de Rouen leur avait préparé des retranchements dont ils firent l'éloge et qu'ils surent parfaitement garder, tandis que les Français les avaient traversés sans même songer à les détruire. De là ils se portèrent sur Elbeuf, puis sur La Bouille, où on les envoya d'Elbeuf, en leur annonçant un village de 600 âmes et d'excellents logements. A Moulineaux, c'était la garnison prussienne de Grand-Couronne qui vint éclairer et faire des perquisitions. Monsieur Duhamel, le Maire, que vous connaissez, fut obligé de se lever, de les suivre sur la route, de leur jurer sur l'Evangile qu'il n'y avait pas de francs-tireurs dans le pays ; après quoi, il lui fallut subir l'embrassade de tous les soldats de l'escouade, moyennant quoi on le laissa aller se recoucher ; sa femme et sa belle-mère se hâtèrent de fuir le pays et d'aller loger à Sahurs, chez un ami, emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. Monsieur Duclos, Maire de Grand-Couronne, qui demeurait à quelques pas de là, était malade ; les Prussiens le laissèrent dans son lit, mais l'officier le savait chasseur et lui demanda son fusil, qui fut confisqué.

De Moulineaux, les éclaireurs prussiens vinrent à La Bouille, réquisitionnèrent les voitures et les chevaux pour faire patrouille, se faisant fournir les repas, le vin et le cognac gratis, mais

payant le tabac qui devenait rare, et qui manqua même complètement quelques jours plus tard.

Comme je l'ai dit, une garnison nous vint d'Elbeuf, un bataillon du 28^e Grenadier, tous enfants des bords du Rhin et la plupart de Cologne. Comme partout, on fit publier l'ordre d'apporter toutes les armes à la Mairie, mais il n'y fut apporté que quelques vieux fusils rouillés. Néanmoins, ils furent brisés ; on fit de même à Moulineaux où, toutes les armes ayant été déposées à la Mairie avec les uniformes des Pompiers, les Prussiens prirent ce qui leur convint et brisèrent le reste. Quant aux armes de La Bouille, « elles sont parties pour Le Havre », répondis-je, et je fus cru sur parole. J'avoue que j'étais en cette occasion « un effronté menteur » ; j'avais des fusils cachés chez moi à portée de la main des officiers qui vinrent loger chez moi, et les fusils de la garde nationale étaient dans des caisses sous d'énormes blocs à l'entrée de l'une des carrières de Caumont que les Prussiens ont vainement explorées ; cependant ils ont trouvé et réquisitionné 2 chevaux de luxe. La Bouille est la seule commune du canton de Grand-Couronne qui, lorsque la paix fut signée, pu répondre : « j'ai mes armes ».

Le major prussien qui commandait le 1^{er} détachement venu à La Bouille était un excellent homme. Aussi le matin, quand il me fit appeler pour connaître les ressources de mon pays, comprit-il très bien mon geste et me dit : « oui, je vois bien, on m'avait annoncé un gros bourg et de bonnes provisions, et je vois que votre pays ne produit que des pierres. Je vais envoyer chercher des vivres et du pain ailleurs, et je vous aiderai à faire vivre les gens du pays » - « Y-a-t-il des bœufs ici ? » - « Non, lui répondis-je, tout est parti ». Le fermier du Vrac avait envoyé les siennes à Beaulieu, et celles qui se trouvaient chez les petits fermiers des côtes étaient tenues bien enfermées et bien cachées. Du reste, les Prussiens n'osaient pas se hasarder dans les côtes. Ils ne voulaient point y aller loger et ne s'aventuraient que de jour le long de Caumont. Les Prussiens ne demandaient pas de billets de logement ; la grandeur de la maison déterminait le nombre d'hommes qu'elle devait recevoir, et c'était le malheureux qui s'en trouvait surchargé, car les bonnes maisons étaient choisies pour le logement des officiers qui ne voulaient auprès d'eux que leur ordonnance, mais qui exigeaient la place à la table du maître de maison où, en cas de nécessité, ils faisaient apporter des provisions et du pain s'ils en manquaient, ce qui arriva pendant 3 jours.

A Moulineaux, M. Duhamel, resté seul, se faisait nourrir avec son ou ses officiers chez M. Duclos, qui trouvait cela un peu onéreux et singulier, mais qui n'osait rien dire.

Un épisode : Le 1^{er} major prussien dont je vous ai parlé, était un excellent homme le matin, mais il buvait sec, dur et longtemps, et le soir il était intraitable, même pour les soldats. Une belle nuit, les vaches du fermier du Vrac, logées à Beaulieu, trouvant la porte de leur étable ouverte, ne s'avisèrent-elles pas de revenir à La Bouille ; les sentinelles prussiennes les laissèrent passer et rentrer à la ferme et firent leur rapport. Le lendemain, comme j'allais demander la mise en liberté du fils et du gendre de mon adjoint, arrêtés et mis au poste comme espions, parce qu'ils avaient voulu retourner trop tard à Elbeuf, je trouvais le major sur la place une cravache à la main, fouettant l'air et les passants français ou prussiens, mais incapable d'entendre raison, tant il était ivre. J'osai cependant essayer de lui parler et lui demander la mise en liberté de mes protégés. « Vous, dit-il, m'avoir menti, avoir dit pas bœuf ici, et mes soldats en avoir vus, moi, vous faire pendre » et, le geste à l'avenant, me montrer la potence du réverbère. Mon adjoint, qui tremblait pour ses enfants, trembla encore davantage et me tira tout doucement des griffes du major, nous nous retirâmes et le lendemain à 9 heures, le bataillon partait et le

major mettait les jeunes gens en liberté après une admonestation publique.

Cependant, les Prussiens s'attendaient à voir une armée française venir les taquiner aux approches de Rouen. Ils avaient été frottés à Beaumont-le-Roger en tâtant le camp de Serquigny, et étaient revenus très effrayés ici. Le Général de Boisset qui les commandait vint loger à La Bouille, et avec lui son état-major, son escorte, un bataillon d'infanterie et, ce que La Bouille n'avait jamais vu, une batterie d'artillerie, dont le matériel fut rangé sur la place du Bateau et les hommes et les chevaux logés au Vrac, où ils culbutèrent tout, jusqu'au billard qu'ils ôtèrent pour faire de la place. Monsieur Le Ricque cru devoir s'en aller et leur laissa le champ libre ; il fut reçu dans une maison de Caumont.

Les Français avançaient tout doucement ; on me disait de temps en temps qu'on avait vu les francs-tireurs du côté de La Mailleraye ou de Routot ; le temps semblait bien long et leur marche bien lente. Enfin, un prêtre réfugié ici, arrivant un jour de Barneville me dit : « J'ai vu des francs-tireurs derrière l'église de Barneville et, ma foi, sans croire mal faire, je leur ai dit comment l'ennemi se comportait ici, quelles sont ses forces à La Bouille. Ils ne tarderont pas à y venir ». Le lendemain, ils étaient chez le fermier de Madame Hamel et la fille Vallée venait me prévenir ; puis les Prussiens les sentant proches, délogeaient de La Bouille, mettant leurs avant-postes à Moulineaux et leurs éclaireurs à la Maison Brûlée. La première rencontre des Français et des Prussiens eut lieu à St-Ouen, en face de la propriété de M. Huignardet que vous devez connaître, qui a appartenu à M. Thézard. Embusqués derrière la haie et le fossé, les francs-tireurs abattirent un dragon sur place et blessèrent les autres cavaliers de la patrouille, qui se sauvinerent au grand galop de leurs chevaux, tombant de distance en distance, si bien qu'un seul rentra à Moulineaux. Quelques heures après, une patrouille d'infanterie prussienne venait se faire fusiller au même endroit et prenait la fuite. Sept prussiens furent faits prisonniers. Les chefs voulurent alors faire un exemple et terrifier les populations ; ils prétendirent que leurs dragons avaient été tirés et tirés par un paysan en blouse, embusqué dans la maison de M. Duputel, Maire de St-Ouen, qui pourtant avait reçu et logé leur général et en avait reçu l'assurance de sa gratitude. Le lendemain, ils le faisaient sommer de se trouver chez lui pour voir brûler sa maison, payer une contribution de guerre, etc...

M. Duputel s'enfuit avec sa famille et n'osa pas se présenter. Sa maison fut pétrolisée et livrée aux flammes. Trois des principaux habitants de St-Ouen furent emmenés comme otages ; on contraint l'un d'eux, le curé, à écrire une proclamation mensongère, dans laquelle on disait qu'ils avaient affirmé les faits. On recommandait aux populations de rester inoffensives sous des peines sévères, et on ne relâcha les otages qu'après avoir touché une contribution de guerre de 10 000 F. Je servis d'intermédiaire pour faire parvenir au commandant prussien de Moulineaux une lettre venant de Pont-Audemer, de mairie en mairie, par laquelle on menaçait de fusiller les prisonniers prussiens, si les 10 000 F n'étaient pas rendus à la commune de St-Ouen.

BAR — HOTEL — RESTAURANT LE SAINT-PIERRE

Bernard HUET - Patrice KUKURUDZ

76530 LA BOUILLE

Téléphone Rouen : (35) 92.30.10

Salles pour réceptions 30 - 90 - 160 couverts
English Spoken

Vue unique sur la Seine

Un piquet prussien portant guidon blanc, vint m'apporter la réponse que je portais de suite à une compagnie de mobiles de l'Ardèche venue en reconnaissance à La Chouque et jusqu'au haut de la côte de Bourgachard ; ils venaient de tirer de fort loin sur les avant-gardes de cavalerie prussienne postées à la Maison Brûlée, mais les avaient manqués. J'appris plus tard que la réponse était arrogante, mais très digne. « Nous avons, disait le commandant prussien, en Allemagne, 350 000 prisonniers français qui nous garantissent la sécurité que vous avez pu faire ».

Il fallait être prudent, et on le fut. - (à suivre).

Ch. DRAPEAU.

RESTAURANT — BAR LES GASTRONOMES

Ph. DEMOGET - Propriétaire
Chef de Cuisine

Place du Bateau — 76530 LA BOUILLE

Téléphone : 92.30.72

Spécialités Maison - Menu et Carte - Noces et Banquets
Salle au 1^{er} - Vue sur la Seine

Fermé du Mercredi soir au Jeudi inclus
et du 1^{er} au 14 Septembre

TRAVAUX PUBLICS JEAN MARCOMBE

Rue du Maréchal-Galliéni
76580 LE TRAIT

Boîte Postale N° 4

Tél. (35) 91.93.42 - 91.94.31

BOULANGERIE-PATISSERIE LEMERCIER Maurice

76530 LA BOUILLE

CHARCUTERIE — COMESTIBLES Ses Spécialités - Plats préparés sur commande

D. ROUSSEL

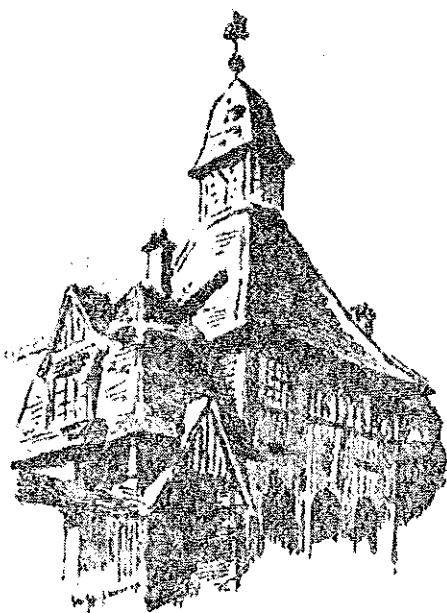
Rue de la République — 76530 LA BOUILLE

Téléphone : 92.30.26

La Bouille à travers le passé

A LA BOUILLE, en hommage de gratitude de la chanter comme il sied. Les émerveillements de son site et des rives, au printemps des amours, le poète a caché sous les ombrages de ses clos, au mois des fleurs de pommiers, les heures d'Hyméné, fuyant très douces et trop brèves, comme emportées au fil de l'eau, dans l'ivresse de l'oubli, des rêves et de la joie.

LA BOUILLE qui fournit sujet de copie et matière à ironiser aux chroniqueurs et analystes plus ou moins facétieux. Le Chemin de fer et les petits bateaux, célèbres dans toutes les revues, en facilitaient d'ailleurs l'accès avant que l'autocar eut transformé ce riant village en faubourg rouennais.



Le Campanile de la nouvelle Mairie-Ecole

Le bateau qui assurait chaque jour la liaison entre le quai de la Bourse et le « Carreau » de la paroisse campagnarde. Le saisissement était grand alors, en apercevant du milieu du fleuve, le petit port vide de vergues et de volles, jadis sa fierté - de barques même - raréfiées, mais les maisons, sur la rive, émaillent de leurs notes blanches ou colorées, les haies des cours à fruits, semblant suivre en procession fleurie.

Si ces pages tombent entre les mains de ceux qui, ayant touché ces bords, n'en ont emporté que le souvenir d'une partie finie et d'un bon déjeuner, leur affirmer que le paradis est chez nous. Car, selon le dicton bien connu : « Qui n'a pas vu La Bouille, n'a rien vu ».

Proverbe local, objectera-t-on. Révélant la suffisance de ceux qui l'ont mis au chemin des traditions, mais que des générations ont retenu parce qu'elles en reconnaissaient la vérité.

La poésie se plaît à embellir tout ce qu'elle touche, laissons vibrer la lyre d'un amoureux de ce pays qui lui demeura toujours fidèle, Albert LAMBERT père, constructeur du « Nid » d'où il apercevait cette boucle de la Seine, dont il décrit aussi l'aspect :

DE LA FENÊTRE DE MON NID

Voilà ce que je vois de mon nid, de mon coin :
En face, la forêt... Océan de verdure,
Dont les arbres géants font ainsi, vus de loin,
Le simple effet d'un gras tapis de mousse dure.
Et puis, de vastes champs par les vents caressés,
Herbes, feuilages, blés, seigles poussés, tassés,
Mer immense et charmante agitant des flots sombres
Sous l'orage effrayant que le riant soleil
Baignera de ses feux, noircira de ses ombres,
En son midi brûlant, en son couchant vermeil.
Ensuite le beau fleuve, allongeant sa ceinture,
Comme pour enserrer tous les angles heurtés
Des terrains de ses bords poussant à l'aventure,
Multipliant sans fin leurs sinuosités.
La Seine disparaît et reparaît... tordue
A travers les coteaux des lointains horizons,
Ainsi qu'un long serpent glissant dans l'étendue
Qui semble se rouler dans d'immenses gazonns.
Etagés sur les monts, châteaux, villas anglaises,
Villages accroupis sous l'arceau des falaises,
Quais de halage (où vont pêcheurs et maraîchers)
Bordés de peupliers hauts comme des clochers.
Des toits rouges dans du vert sombre. Un étalage
De grands tapis, ce sont les moissons de l'été.
Brodés de mille fleurs... immense déballage
Qu'expose la nature en sa riche santé,
Vieille terre normande, ô bonne nourricière
Je vois tourner parmi tes chaudes frondaisons,
La grande route blanche... Un fleuve de poussière
Qui disparaît aussi vers de beaux horizons.

Juillet 1901

Une bibliographie complète de LA BOUILLE formerait à elle seule une brochure.

Georges DUBOSC énumérant, un dimanche de 1927 dans le journal de ROUEN, les écrivains et peintres de LA BOUILLE (8 Mai 1927). Hercule GRISEL qui tourne pour elle son compliment latin, et David FERRAND célébrant les « Botels de LA BOUILLE », Edouard MERY qui réédite, pour le plaisir des amateurs de raretés livresques, le Batteau de LA BOUILLE, comédie du Sieur JOBE, publié vers 1690.

Comment ne pas rappeler le curieux voyage de LA BOUILLE d'un auteur anonyme dont nous devons la connaissance à Jules ADELIN qui dans une réédition remarquable l'a paré de douze eaux-fortes. Il fut édité « d'abord chez P. SEYER, en 1752, explique le brillant artiste et formerait une brochure petit in-12 de vingt-trois pages, dont le titre est orné d'un superbe navire gravé sur bois à coups de couteau, puis chez LECRENE-LABBEY, sans date, mais vraisemblablement vers 1810, en vingt-quatre pages de même format à peu près, orné également du bateau traditionnel, mais incontestablement moins

“ A ST-MICHEL ”
M^{me} GOUELLAIN
76530 LA BOUILLE

réussi ; c'est-à-dire d'un fini relatif déjà cherché. Cette facétie de la Bibliothèque bleue est devenue littéralement introuvable».

Des visions de LA BOUILLE passeront dans la correspondance de Victor HUGO en 1835, où écrit-il à sa femme, « la Seine fait un superbe croissant ».

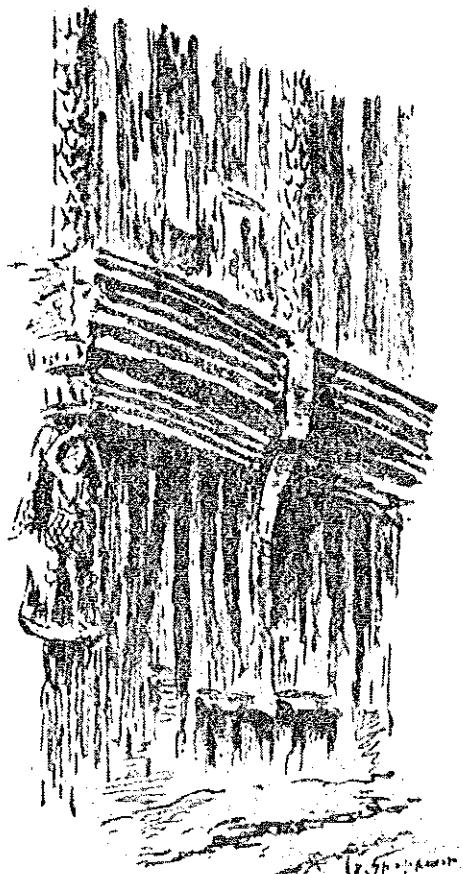
Charles NODIER contemple ses maisons grimpées sur la falaise et le salue comme l'ont fait Jules JANIN et Mme TASTU dans son volume « La Normandie », où elle orthographie « Labouille », en un seul mot.

Des vers sur LA BOUILLE, on en trouve dans Ulrich GUTTIN-GUER et, surtout, dans le recueil d'Albert LAMBERT père : Les fleurs de la route, tandis qu'Hector MALOT immortalise son pays natal dans ses romans. Seul, Octave MIRBEAU a craché son mépris injustifié pour notre bourg fluvial, parce qu'il préférait Pont-de-l'Arche et Les Damps, gratifiant LA BOUILLE du surnom de « Promenade ridicule pour Bourgeois de Rouen ».

A cette époque, LA BOUILLE est chantée en prose et en vers par Mme LEROYER.

Quant aux études et descriptions concernant la gracieuse commune, elles fourmillent depuis celles de Thomas CORNEILLE, gratifiant LA BOUILLE de « Clef du Rouennais », la première en date, sauf erreur. Mais, il faut citer également TOUSSAINT-DUPLESSIS, MOLET ainé, MONIN qui, dans son dictionnaire historique, moral et religieux... du département de la Seine-Inférieure, la signale « au pied d'une montagne, près de la belle forêt de Lalonde ». LA BOUILLE, ajoute-t-il, dans la belle saison, est un rendez-vous de promenade des habitants de ROUEN. Des bateaux à vapeur en font régulièrement le trajet plusieurs fois par jour. Heureuse commune alors, qui outre ses onze-cent-vingt-trois habitants (au lieu de 668 aujourd'hui) possédait une tannerie et une courroierie.

Les notes historiques et archéologiques des abbés COCHET, BUNEL et TOUGARD, les Guides de tous formats et de toutes couleurs, sans oublier le livret du Syndicat d'initiative de LA BOUILLE de cette époque, la monographie des frères BIGARD



L'Archangel Saint-Michel

sur le célèbre bateau, les amusantes chroniques de Georges DUBOSC, sa préface pour l'album du peintre Henry VIGNET, les lignes de René DUMESNIL dans son livre « LA SEINE NORMANDE », et la centaine d'articles publiés dans divers périodiques.

Tout cela révèle quand même l'importance de l'ancien BOVILLE déchu, mais au prestige reconquis, malgré l'abandon de son port par les nef, galotes, barquettes et bateaux modernes, où l'on ne s'attachait qu'à l'ancre, sans toucher la grève, ce qui n'empêchait point les rois et grands seigneurs de s'y arrêter.

Charles VII y fit halte revenant transi d'amour toujours nouveau du Manoir de Mesnil-sous-Jumièges et encore palpitant des baisers d'Agnès SOREL.

Les annales locales ont conservé mémoire du séjour de Louis XI venant recevoir, le 7 Juin 1467, l'ambassadeur d'Angleterre, Comte de WARWICK. Celui-ci descendit dans une maison dont la chambre conservait une cheminée décorée d'un médaillon aux armes de France.

Si l'on en croit les racontars de l'époque, 325 livres ne furent pas de trop pour honorer l'anglais. On n'est guère d'accord pour identifier le logis où descendirent le roi et le seigneur. Peut-être s'agit-il du logis qu'une statuette de l'Archangel Saint-Michel, sur la place du même nom, défend de l'oubli en levant son épée sans se lasser, sur le dragon et sur le temps qui voudrait l'assaillir sous son dais sculpté. Il commande à la fois la place et la vénelle hérisse de pijards soutenant comme une estacade, la massive membrure de la demeure à laquelle l'attacha le maçon du XV^e siècle. En 1868, celle-ci montrait, en outre, des meneaux de pierre aux croisées et les « fines moulures d'une large pièce de bois » soutenant le premier étage dénotant la richesse de cette construction. Transformée depuis, ayant perdu sa façade primitive, elle sera longtemps encore, l'ornement de ce pittoresque quartier.

Si Louis XIII ne fit que passer une nuit chaude en juillet 1620, le chancelier SEGUIER, par contre, vint s'y installer plein de colère et de rancune pour châtier, par des sanctions, successives, les complices de la révolte des va-nu-pieds Rouennais, ce qui faisait dire dans cette ville que « le mauvais vent vient de LA BOUILLE ».

L'un des plus curieux événements, par exemple, qui n'a pas été sans influer sur la politique générale de l'époque, n'a-t-il pas été le combat dont les contemporains se goussaient au XVII^e siècle, en parlant de la Grande Bataille de LA BOUILLE ? On sait que le duc de LONGUEVILLE parti de Rouen avec forte infanterie et canons, au cours des troubles de la fronde, afin de réduire à merci le comte d'HARCOURT, s'empressa de déguerpir avec ses troupes à l'approche de ce dernier, vidant les maisons qu'il avait juré de transformer en autant de forteresses.

Peut-être que le nom de rue « Quincampé » autrement dit « Qui campait » a-t-il été donné à l'une de LA BOUILLE à cette occasion ?

MICHEL LENNUYEUX

RÉCUPÉRATION VIEUX MÉTAUX - FERRAILLE
DÉMOLITION INDUSTRIELLE - TERRASSEMENT
LOCATION MATÉRIEL TP

Zone Industrielle - Rue Pierre et Marie-Curie
76650 PETIT-COURONNE

Téléphone : 68.14.98

N'est-ce pas après cette escarmouche qu'est née la formule usitée dans le Roumois entre paysans « Boujou La Bouille, Adieu La Bouille » pour exprimer une arrivée et un départ précipités ?

L'arrestation à LA BOUILLE, le 26 Messidor 1794, d'un émigré, Victor-Alexandre DELAMARE, gendarme de la petite gendarmerie, fils d'un ex-garde du corps de Louis XVI, né à MORSAN, arrondissement de BERNAY, porteur d'un faux passeport.

Ayant essayé de s'ouvrir les veines, il fut condamné à mort, quatre jours après et exécuté. Son décès fut déclaré par Louis DELAMARE, officier municipal, secrétaire du conventionnel Guimberteau, et LIZE, coiffeur. Sa femme arrêtée avant lui, fut détenue aux GRAVELINES, et déclara ignorer la résidence de son fils âgé de 18 ans. Puis LA BOUILLE retrouva des jours paisibles.

En revanche, en 1871, les engagements aux alentours, entre Prussiens et Francs-Tireurs, firent trembler plus d'une fois les paisibles citoyens.

A côté de ces souvenirs, des fêtes données à LA BOUILLE, notamment la « Garden-Party » organisée en l'honneur d'ambassadeurs persans FERRUCK-KHAN et MIRZA-KHAN, en septembre 1857. La représentation en plein air offerte par la Société des Ecrivains Normands, au bord du fleuve, le 9 juillet 1925, dans un petit clos particulier, où l'on joua une pièce de CH. TH. FERRET, « GINETTE ». Un an après, le « FELLOWSHIP HOLIDAYS » installait ici sa base pour quelques mois. Ses membres, tous Anglais bien entendu et qui se relayèrent chaque semaine ou chaque quinzaine selon les goûts et les moyens des participants, avaient choisi LA BOUILLE comme centre d'excursions et se déclarèrent ravis de cette décision et plus encore de leur séjour.

Les sociétés françaises, cette fois, échouées ici par le délicieux miracle du bateau, « les noces » y ayant fixé leur

pèlerinage postprandial, histoire de faire la digestion avant de nouvelles ripailles, avec l'intention de revenir l'esprit plus libre, le cœur moins gai peut-être et dans un tête-à-tête plus intime.

Quant aux illustres visiteurs venus incognito, la chronique a omis de les dévoiler et de les suivre.

En juillet 1931, les manifestations en l'honneur du centenaire d'Hector MALOT, attirèrent plus longuement sur LA BOUILLE l'attention des lettres et des touristes, tandis qu'une exposition de peinture ouvrait ses portes dans l'un des blancs logis du bord de l'eau, où furent réunis bon nombre de toiles et dessins d'artistes régionaux les plus en vogue. Tout cela sans doute est de la petite histoire, mais dont peut s'enorgueillir, à bon droit, la perle de la Seine.

A suivre...

Jean-Pierre FESSARD

Extrait du Livre « La Bouille, Paradis Touristique » de Edmond SPALIKOWSKI.

Achevé d'imprimer, le 20 Mai 1936, à Rouen.

